

INFOS

UCHAUX



Une borne de recyclage du textile au hameau des Farjons



Une borne de recyclage du textile a été installée par la CCAOP sur l'aire des colonnes enterrées au hameau des Farjons.

Vous pouvez y déposer des vêtements, du linge, des chaussures.

Le linge et les vêtements doivent être propres et secs, déposés dans des sacs plastique de 30l. Les chaussures doivent être liées par paire et déposées dans des sacs plastique de 30l .

+ d'infos sur la 2^{ème} vie de vos textiles déposés :

www.refashion.fr/citoyen